

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr.
LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne
RÉCLAMES: 25 centimes
— On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; à Lille, chez M. Boghin, libraire rue Grande-Chaussée; à Paris, chez MM. Havas, Laffitte-Bullier, & Co place de la Bourse, 8; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 43, 7 38, 9 36, 11 41, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 22, 11 15, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 40, 9 10.

ROUBAIX, 28 DÉCEMBRE 1872

BOURSE DE PARIS

DU 27 DÉCEMBRE

3 0/0.....	53 10
4 1/2.....	76 25
Emprunt 1871.....	84 60
Emprunt 1872.....	86 80

DU 28 DÉCEMBRE

3 0/0.....	53 05
4 1/2.....	76 30
Emprunt 1871.....	84 50
Emprunt 1872.....	86 77 1/2

Dissolution synonyme de Révolution.

Nous avons montré combien la Dissolution de l'Assemblée serait dangereuse, puisqu'elle nous susciterait les complications les plus graves du côté de l'ennemi. Néanmoins, tout en offrant un certain danger, si cette mesure répondait à un besoin politique impérieux, si les intérêts intérieurs de la France l'exigeaient, il pourrait être pénible de demander au pouvoir compétent de ne pas la prendre et au pays de ne pas la solliciter. Un peuple ne vit pas seulement de territoire, d'étendue, il vit de dignité, d'ordre, de bonne administration. Si donc pour contenir des susceptibilités menaçantes, il fallait absolument sacrifier ce qui est la vie même d'une nation, nous ne conseillerions pas à nos concitoyens de le faire. Mort pour mort, nous leur dirions qu'il vaut mieux mourir dans la lutte sublime du droit contre la force que dans les luttes irrationnelles et honteuses d'une décomposition sociale. Mais il n'en est pas ainsi. A l'heure actuelle, la Dissolution de l'Assemblée serait plus funeste encore peut-être au point de vue de nos affaires intérieures que de nos relations étrangères; elle ne nous offrirait qu'une seule perspective : le Triomphe de la Révolution.

En effet, qui donc demande la Dissolution? Le parti radical. Au nom de quelle doctrine? Au nom de la doctrine ultra-révolutionnaire, qui place la souveraineté gouvernementale non pas dans les délégués régulièrement nommés par le peuple, mais dans le peuple lui-même. Enfin quel est le but? Obtenir le pouvoir. Eh bien, nous le disons sans crainte, le parti radical réussissant sans crainte à entraîner l'opinion publique; ce parti faisant sanctionner le principe de l'intervention directe, perpétuelle et souveraine du peuple; ce parti obtenant enfin le pouvoir, c'est là un ensemble de faits constituant la menace la plus terrible qui puisse peser sur notre malheureux pays.

Pure théorie que tout cela, dira-t-on, mais en pratique, qu'est-ce donc que les radicaux et quels dangers peuvent-ils nous faire courir? Voici la réponse. — Les radicaux sont tous ceux qui, d'une manière directe ou indirecte, veulent dé-

truire la Religion, matérialiser la Famille et contester la propriété! Le danger, c'est que tout en laissant sur nos monuments et sur les ombres de leur République, ces trois mots : *liberté, égalité, fraternité*, mots vagues, mais généraux, ils en viendront à inscrire dans nos lois trois autres mots d'une netteté sinistre : *Athéisme, matérialisme, socialisme*. Et qu'on ne vienne pas dire maintenant que ce danger est une pure hypothèse parce que des élections immédiates ne donneraient pas une majorité radicale. Si les radicaux ne croyaient pas à un succès suffisant, il ne feraient pas tant d'efforts pour la dissolution, ils ne risqueraient pas de se couvrir d'odieuses et de ridicules par un pétitionnement factice, condamné autrefois par M. Grévy et même par M. Jules Favre, condamné encore aujourd'hui par les républicains raisonnables.

Mais, s'ils ont malheureusement le droit d'espérer en ce moment, ce n'est pas que la majorité du pays partage leurs doctrines, non certes; c'est que, grâce à une équivoque trop prolongée, ils ont réussi auprès de beaucoup d'électeurs à se faire passer comme les véritables amis de M. Thiers; c'est que les masses ignorantes et indécises, dans le but de conserver un *statu quo* qui leur suffit, voteraient aujourd'hui pour les radicaux déguisés, comme elles votaient autrefois pour les candidats officiels.

Et c'est ce qui s'est passé, du reste dans la plupart des élections partielles à l'Assemblée, et dans beaucoup d'élections départementales; triste situation, que le gouvernement semble enfin comprendre et dont la Chambre était uniquement occupée, lorsqu'elle contrariait M. Thiers, non pas pour le renverser, mais pour l'arrêter dans une voie fatale. Le seul remède c'est le temps et une politique conservatrice. Il faut que le gouvernement relève le courage des conservateurs, s'appuie sur eux et contribue dans la mesure de son influence légitime à faire apprécier justement les représentants dévoués qui l'ont aidé à sortir la France de l'abîme. Et alors on pourra faire des élections sans danger. Mais, jusque-là, *Dissolution est synonyme de Révolution*.

Sans doute le triomphe des radicaux ne serait qu'une surprise et les honnêtes gens éclairés se redresseraient bientôt, mais les surprises de ce genre causent toujours les plus grands malheurs; ce sont les *catastrophes*, ce sont les signes certains de la décadence. D'ailleurs, il y a une raison encore pour ne pas changer l'Assemblée, c'est que la France n'en retrouvera jamais une plus patriotique et plus désintéressée. Voilà ce qui nous reste à justifier.

Nous avons publié hier la correspondance qui annonçait à l'Agence Havas la démission de M. de Bourgoing, notre ambassadeur près

le Saint-Siège. La nouvelle se confirme aujourd'hui, et l'on assure de source officielle que cette démission a été acceptée à Versailles.

M. de Bourgoing a présenté hier même, au Vatican, M. Cambefort comme chargé d'affaires, et a pris congé du Pape dans la soirée. La dépêche qui nous signale ces détails prétend que les officiers de l'*Orenoque* auraient reçu l'ordre de ne faire de visite ni au Vatican, ni au Quirinal.

La détermination de cet honorable diplomate aura l'approbation de toutes les consciences catholiques et de toutes les âmes jalouses de l'honneur français. La position qui lui était faite par les intrigues réunies de son collègue et de la cour du Quirinal était devenue intolérable; en refusant l'abdication réelle qu'on lui demandait, il a montré une fermeté qui sera appréciée dans tout le monde chrétien.

On assure également que les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et la Suisse sont rompues; le chargé d'affaires du Saint-Siège à Lucerne, Mgr Aguzzo, serait attendu à Rome avec le personnel de sa légation.

On lit dans la Liberté :

« On nous assure que M. de Gramont aurait l'intention de mettre à la disposition de la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale la copie certifiée de certains documents importants dont il est détenteur, entre autres :

1° D'une dépêche officielle de M. de Beust communiquée au ministre des affaires étrangères de France par M. de Metternich. C'est de cette dépêche dont il existe trois copies qui sont entre les mains de l'empereur Napoléon III, de M. Emile Ollivier et de M. le duc de Gramont, qu'aurait été tiré le passage contenu dans la lettre publiée par ce dernier, en réponse aux allégations de M. le président de la République;

2° D'une lettre confidentielle adressée postérieurement à la première par M. le comte de Beust à M. le duc de Gramont, en confirmation de la première, et plus explicite encore;

3° De tout ou partie d'une très-curieuse correspondance échangée ces jours-ci entre MM. le comte de Beust et le duc de Gramont, et qui contiendrait toute autre chose qu'un démenti de M. le chancelier de l'Empire d'Autriche à l'ex-ministre des affaires étrangères de France;

1° Enfin, mais sur ce point, nos informations nous commandent plus de réserve, d'un projet de traité entre les deux empires, dont la minute aurait été conservée par un haut personnage.»

En Espagne, les bandes carlistes continuent leurs exploits; toutes les provinces du Nord sont aujourd'hui en leur pouvoir; la circulation sur les chemins de fer est interrompue, et la perception des impôts impossible pour le gouvernement d'Amédée.

Les succès de Tristany, en Catalogne, n'ont pas cessé; le pays vit presque tout entier sous sa loi; la population a accueilli sa brave armée avec enthousiasme.

On lit dans une correspondance de Paris, adressée au *Nouvelliste de Rouen* :

« Les nouvelles de Chislehurst représentent l'empereur comme étant dans un état de santé inquiétant. Les forces physiques déclinent à vue d'œil, et il ressent de plus en plus le poids de ses infirmités. »

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 27 décembre 1872.

Je vous citais hier un juif et un librepenseur, un écrivain du *Journal des Débats*, protestant dans sa chaire du Collège de France contre les violations modernes du droit international. La plus auguste, la plus héroïque victime de ces révoltants abus de la force, Pie IX, n'a cessé depuis 1859 de protester énergiquement contre cette politique de brigandage qui se nomme le droit moderne et dont l'initiateur, Napoléon III, a reçu le châtiement qui est retombé sur la France, complice de tant d'infortunes.

Pie IX, dans sa prison du Vatican, conserve la même sérénité, la même énergie morale et donne à tous les souverains de l'Europe l'exemple de la fidélité à défendre le droit dont le respect est la seule sauvegarde de leurs trônes. Voilà ce qu'ils ne comprennent pas, malgré les avertissements solennels renouvelés par Pie IX avec une si mâle vigueur.

La France surtout doit profiter des avertissements qui viennent du Vatican. Un de nos éloquents prédicateurs à Paris, a laissé tomber, du haut de la chaire, ces paroles : « Vous avez chassé le Christ de vos familles, de vos écoles, de vos ateliers, des conseils de l'Etat; le Christ c'est la Miséricorde. . . . Maintenant, vous allez avoir affaire à Jehovah, qui est la justice. »

Il y a tout lieu de croire que la démission de M. Bourgoing, notre représentant près du Saint-Siège, donnera lieu à une interpellation dans l'Assemblée.

Les officieux qui prennent le mot d'ordre au *cabinet de la présidence*, se sont empressés d'annoncer que la première sous-commission des Trente devait aller conférer demain, à l'Elysée, avec M. Thiers. Je vous avoue que cette démarche paraît assez singulière et produit un peu d'étonnement. Les commissions sont les organes de l'Assemblée, qui est souveraine; M. Thiers n'étant que son délégué, doit être maintenu dans ce rôle, et c'est à lui à se rendre auprès des commissions, dont le siège légal est à Versailles.

La lettre de M. Barthélemy St-Hilaire à M. le marquis d'Andelarre est inter-

prétée comme indiquant, de la part de M. Thiers, quelques dispositions à s'entendre avec la commission des Trente. Nous saurons bientôt ce qu'il y a de vrai dans cette interprétation. En ce qui concerne la majorité des membres de la première sous-commission, j'ai tout lieu d'espérer qu'elle persistera dans sa résolution d'obtenir une responsabilité ministérielle qui oblige le gouvernement à changer de politique et à se séparer entièrement de la gauche.

Tous les rapports des départements constatent que depuis l'attitude de la majorité qui a amené la modification ministérielle, l'Assemblée a repris de l'influence sur l'opinion publique.

Il y a toujours un fait certain, c'est que la campagne de la dissolution est manquée; le citoyen Gambetta sera bien loin du million de signatures, pompeusement annoncé à la tribune; et quelles signatures! des mineurs, des repris de justice, des individus ne sachant lire, ni écrire, etc., etc.

Pour apprécier les véritables et funestes résultats de la politique de M. Thiers, il faut lire avec soin les curieuses lettres publiées dans le *Français*, sous ce titre : *Voyages dans les pays rouges*. Ces récits instructifs sont dus à la plume de M. Fr. Berlay, l'habile directeur de ce journal. On annonce que ces remarquables lettres seront publiées prochainement en un volume très-utile à propager.

M. Paul de Cassagnac est parti pour se rendre, dit-on, en Angleterre, auprès de Napoléon III et de l'ex-impératrice. Louis-Napoléon serait tombé, assurément, dans le même mutisme absolu que Chateaubriand pendant l'année qui a précédé sa mort. Des amis de M. Paul de Cassagnac prétendent qu'il aura, à son retour, un duel avec le citoyen Ranc, qui serait l'auteur de l'article provocateur, publié, hier, dans la *République française*. Le citoyen Ranc passe pour être une des bonnes lames du parti radical.

Il vient d'être mis en vente dans les bureaux de la *Guienne*, 20, rue Gouviou, à Bordeaux, un petit livre des plus curieux et des plus instructifs et dont nous ne saurions trop recommander la propagation à nos amis.

Ce livre, qui est intitulé : *Almanach historique de la Révolution (1789-1872)* est l'histoire abrégée et jour par jour de tous les faits révolutionnaires qui remplissent nos quatre-vingt-trois dernières années.

Cet ouvrage, à la fois pittoresque et scientifique, et qui contient un élégant calendrier pour l'année 1873, est vendu comme suit :

Un exemplaire (franco par la poste) 0,60 c.; 20 exemplaires (franco par la poste) 10 fr. Conditions pour les libraires.